

Courbevoie, le 30 septembre 2021

Cher Adhérent,

Dans la continuité des travaux qui vous ont été présentés lors de l'Assemblée Générale de juin dernier, je vous apporte les informations nécessaires à la compréhension du rapprochement d'EVOLIS et du SYMOP, sur lequel nous travaillons étroitement depuis maintenant un an.

Le projet « EVOLIS + SYMOP » est né spontanément de l'échange entre industriels de nos deux organisations. Un groupe de travail composé de 10 adhérents représentatifs (issus à part égale des deux organisations) s'est réuni autour des thématiques ayant conduit aux propositions que vous avez votées lors de la dernière Assemblée Générale. Un Délégué Général commun aux deux organisations a été nommé en mars 2021.

L'industrie est entrée dans l'ère des synergies et partenariats, le projet « EVOLIS + SYMOP » nous apparaît donc comme une évidence nécessaire.

Vous serez appelés à voter prochainement en Assemblée Générale Extraordinaire puisque la décision finale vous appartient, ainsi qu'aux adhérents du SYMOP.

#### **« EVOLIS + SYMOP » : UN NOUVEAU MODELE D'ORGANISATION PROFESSIONNELLE.**

Il nous semble particulièrement important aujourd'hui de nous rapprocher, **pour atteindre une taille nous permettant de porter plus fort nos convictions communes**, auprès de nos différents interlocuteurs, avec l'ambition de **participer plus activement à la construction de l'industrie de demain**.

Cette organisation **doit être attractive pour les jeunes générations** ! Elle proposera une réponse moderne et efficace aux grands changements qui poussent chacun d'entre nous à évoluer. Elle s'adressera **aux chefs d'entreprise et aussi à toutes leurs équipes pour travailler en réseau**. Elle proposera **des outils modernes, digitaux et collaboratifs** pour répondre mieux et plus vite à nos besoins.

## LA VISION COMPLEMENTAIRE EVOLIS + SYMOP RESUMEE EN 3 POINTS :



### 1- UNE RELATION DIGITALE ET ADAPTÉE AUX EXIGENCES :

Le nouveau modèle d'organisation professionnelle que j'ai l'honneur de vous soumettre, vous permettra, via une nouvelle plateforme digitale, d'accéder à de nombreuses fonctionnalités, telles que des informations techniques ou économiques. « EOLE digital workplace » sera le lieu de convergence, propice à de nombreuses opportunités de business et d'échanges entre adhérents. De nouvelles communautés, issues de nouveaux besoins, sont appelées à se développer, que ce soient les communautés regroupant des professions, des métiers, mais également des communautés transversales, gravitant autour de sujets d'actualité.

### 2- UN RÉSEAU PLUS ÉTENDU ET PLUS INFLUENT :

Comme chef d'entreprise, vous avez à cœur de développer la collaboration avec vos clients et avec vos partenaires. EVOLIS vous accompagne dans ces démarches, notamment au travers de l'approche marché et des clubs transversaux. Le projet « EVOLIS + SYMOP » va aller encore plus loin dans les possibilités d'échanges entre vous, et aussi avec l'ensemble des Comités Stratégiques de Filières dans lesquelles nous sommes engagés, avec l'aide du Gouvernement.

La force du nouveau réseau c'est aussi d'engager tous nos collaborateurs à partager leurs préoccupations, à consulter des experts et à développer des démarches collaboratives pour le bénéfice de chacun.

Notre monde est ouvert et complexe, la force du réseau, la mise en relation rapide avec nos écosystèmes doivent devenir une mission de premier plan, pour l'organisation professionnelle.

### 3- PLUS DE SERVICES AUX ADHÉRENTS :

Les services essentiels portant sur la réglementation, la normalisation et les données économiques seront naturellement préservés.

Les groupes de travail et les pôles d'activité, atouts majeurs de ce regroupement, garderont leur ADN. La force du réseau trouvera tous ses avantages.

La fertilisation croisée deviendra une réalité et les opportunités de convergence et de synergie sont déjà réelles.

Nous développerons également une logique de services, collectifs et individuels à travers le portail collaboratif « EOLE digital workplace ».

### Pour vous, concrètement, qu'est-ce que cela va changer ?

Notre engagement est que vous conserverez tout ce dont vous bénéficiez actuellement : votre groupe métier, vos interlocuteurs, vos services techniques et économiques... Nous voulons rester proches du terrain, pragmatiques et moderniser notre organisation.

Notre objectif est de développer le partage entre toutes les entreprises de biens d'équipement et de solutions industrielles.

Notre poids, notre voix seront plus forts, tant au niveau européen qu'au niveau national et dans le dialogue avec les services de l'Etat. Ce type d'organisation existe dans les pays plus fortement industrialisés, elle n'existe pas encore en France, **ensemble constituons-là**.

Enfin il est temps de faire bouger notre modèle d'organisation professionnelle pour qu'il soit plus moderne, plus attractif pour les responsables de demain.

**Les équipes sont totalement mobilisées sur ce projet, comme toujours elles sont à votre écoute, pour recueillir vos questions et vos éventuelles inquiétudes sur les conséquences du projet.**

D'ores et déjà des questions sont posées (cf. Questions/Réponses plus bas) et d'autres arriveront, nous y répondrons clairement.

Vos groupes de travail recevront une information complète et ce sera aussi l'occasion d'échanger et de débattre sur ce projet majeur.


D'ores et déjà et comme convenu, pour statuer définitivement sur cette opportunité de rapprochement EVOLIS + SYMOP, nous vous proposons la tenue d'une

**Assemblée Générale Extraordinaire :  
Jeudi 25 novembre 2021 à la Maison de la Mécanique.**

Ces dernières années, nous avons déjà fait grandir nos organisations, aujourd'hui, nous vous proposons d'aller plus loin pour une meilleure représentativité et une meilleure efficacité avec les outils et des méthodes qui nous feront entrer de plain-pied dans l'organisation du 21<sup>e</sup> siècle.

Dans cette attente, nous sommes à votre écoute, notamment à l'adresse email [projet.E+S@evolis.org](mailto:projet.E+S@evolis.org), à laquelle vous pouvez écrire et poser directement toutes vos questions.

Sincères salutations.



**Jean-Claude Fayat**  
Président

## QUESTIONS / RÉPONSES

**Ce projet peut soulever certaines questions :**

Question : Les secteurs représentés au sein des organisations ne sont-ils pas éloignés ?

Réponse : Les métiers sont différents, mais nos préoccupations sont les mêmes : l'attractivité de l'industrie, la formation, la réglementation, la normalisation, la digitalisation. Nous partageons aussi les mêmes enjeux face aux règlements européens. Depuis longtemps les organisations professionnelles se regroupent au-delà de leurs propres métiers (C'est le cas pour EVOLIS comme ce le fut aussi pour le SYMOP). Ne nous définissons pas uniquement à travers un métier, tous, nous représentons l'industrie française... Comme je l'ai indiqué, l'organisation actuelle des groupes métiers ne sera pas modifiée.

Question : Ce rapprochement ne risque-t-il pas de provoquer la dilution de la représentation de mon métier dans une organisation beaucoup plus vaste ?

Réponse : L'enjeu de notre projet c'est de constituer une large assiette de 600 entreprises, représentant tous les métiers de l'équipement, des machines et solutions industrielles. C'est ainsi que fonctionnent les Allemands du VDMA avec beaucoup d'efficacité il faut bien le reconnaître. La vingtaine de métiers que regroupera « EVOLIS + SYMOP » s'additionneront pour se renforcer et ne se dissoudront pas dans une « organisation molle ». Ce qui constitue la base de l'OP, c'est l'échange entre pairs et c'est essentiel. Cette dimension ne sera pas impactée par le rapprochement.

Question : Et à propos de la cotisation ?

Les cotisations d'EVOLIS et du SYMOP sont de niveaux proches, donc cela ne changera pas. Notre objectif est de développer à terme, un modèle économique qui permette de faire baisser les cotisations. Nous allons gagner en mutualisant certains coûts, mais il faudra aller plus loin. Ce sera un projet que nous souhaitons lancer si le regroupement est réalisé.

Question : Comment fonctionnera la future organisation ?

Les statuts et le projet détaillés vous seront présentés dans le mois qui précèdera l'Assemblée Générale Extraordinaire. En résumé, le fonctionnement qui vous a été décrit dernièrement, est issu de la volonté des adhérents : l'Assemblée Générale Extraordinaire (puis Assemblée Générale Ordinaire annuelle) définit aux voix un Conseil d'Administration (env. 40 adhérents représentatifs, 2 à 3 réunions par an), le Conseil d'Administration définit, également aux voix, un Bureau (env. 12 adhérents, réunions bimestrielles).

Quels ont été les atouts de la fusion CISMA et PROFLUID ?

Notre ambition est de créer une organisation professionnelle sur le modèle du VDMA allemand (qui représente environ 3 300 acteurs dans l'industrie des biens d'équipement, la plus grande association industrielle d'Europe). Une structure qui représente tous les métiers et les sections du secteur des biens d'équipement mécanique.

La fusion CISMA et PROFLUID était donc une première étape pour disposer d'une organisation solide et unifiée pour être davantage représentative auprès des instances françaises et européennes. En poursuivant dans cette voie, et notamment grâce au projet de rapprochement « EVOLIS + SYMOP », notre volonté est de mettre un terme au modèle des organisations professionnelles trop morcelé.

Notre industrie est dynamique, nos ETI et nos PME sont innovantes. La balance commerciale de notre activité est positive depuis plusieurs années. Il est de notre devoir de faire valoir nos atouts auprès des politiques.

**Si vous avez d'autres questions, vous êtes invités à nous les faire parvenir à l'adresse mail dédiée : [projet.E+S@evolis.org](mailto:projet.E+S@evolis.org)**